

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

CANTON DE BETHONCOURT

COMMUNE D'ETUPES



## Réunion comité urbanisme élargi du mardi 15 mars 2016

### Etaient présents :

Marianne CAVAZZONI, Philippe CLAUDEL, Robert BOZZOLO, Didier PEDROTTI, Serge GOUBET, Véronique PERRIOD, Éric BOURLET, Claude LECLERC, Catherine CICCHINELLI, François HOLOWKA, Nathalie STRUBEL, Hervé BONJOUR, Jean-Manuel FOUROT.

L'ordre du jour était le suivant :

- État d'avancement du projet ANRU Maison de Quartier et Rue Schweitzer
- Bilan retour jardins familiaux
- Point Vauthier

1 – une information générale a été donnée sur l'état d'avancement

### Réhabilitation de l'équipement public central :

Les travaux ont commencé par le remplacement d'une partie de la toiture (en plaques de fibrociment) par du bac acier. La démolition de murs porteurs permet la réalisation d'ouvertures dans les différentes pièces et des travaux préparatoires à la mise en place des éléments sanitaires sont menés. Le rez-de-chaussée bas accueillera la restauration scolaire, et le rez-de-chaussée haut sera consacré à l'accueil de loisirs 3 à 17 ans et au Relais d'Assistante Maternelle. Le rez-de-chaussée haut sera opérationnel pour la rentrée 2016.

### Réhabilitation des 3 tours de la rue Cuvier :

Le démarrage des travaux est imminent. Le signal sera donné par l'apparition des échafaudages au droit de la tour Pyrénées. Les travaux seront effectués successivement, bâtiment par bâtiment, du Pyrénées, au Jura, puis au Vosges. Ces travaux de réhabilitation thermique, de ravalement de façades et de changement de châssis des loggias notamment, se mèneront jusqu'à la fin de l'année 2017.

### Construction de 16 logements rue Schweitzer :

Le permis de construire est en phase d'être déposé, pour la construction d'un programme de 16 logements locatifs neufs. Ce programme est composé de 50 % de logements de type 3 (8), de 25% de logements de type 4 (4) et de 25% de logements de type 2 (25%). Les travaux doivent démarrer en octobre 2016 pour se terminer environ 18 mois plus tard. L'attribution de logements aux futurs locataires devrait s'effectuer à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018. Cette opération de construction s'accompagnera de travaux de dévoiement de la chaussée et de création de voirie par la ville, actuellement en phase de consultation, ceux-ci devraient démarrer en mai 2016. Des images du projet revu par rapport à l'initial ont été projetées. En effet, des contraintes liées à la sécurité ont contraint les architectes à réaliser en maçonnerie les parties communes entre les différents plots.

## 2 – Bilan retour jardins familiaux

Mme CAVAZZONI fait état des réponses reçues en mairie par les personnes intéressées par la perspective d'utiliser des jardins familiaux. 12 personnes ont répondu, représentants 8 familles, résidant presque exclusivement sur le quartier de la Montagne. Les membres du comité sont unanimes pour structurer l'organisation de ces jardins par le biais d'un règlement très cadrant, pour éviter notamment que ces espaces ne deviennent disgracieux.

Un groupe de travail va donc se mettre en place, et Mme CAVAZZONI sollicite les personnes présentes qui souhaitent y participer. M. LECLERC, M. PEDROTTI, Mme PERRIOD, M. BOZZOLO, et Mme CICCHINELLI font état de leur volonté d'intégrer ce groupe de travail. Mme PLAISANCE et Mme BUTTICE ont communiqué aussi leur volonté de participer à cette réflexion.

## 3 – Point Vauthier

Le projet d'acquisition de la friche urbaine Vauthier est soumis à différents avis et décision de la part de l'Etat. Une commission, le CODERST (le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Technologiques) doit statuer en avril, avant que le Préfet ne puisse établir l'arrêté de cessation d'activité en juin, qui permettra alors la vente du terrain. L'étude de l'ADU sera complétée par une étude de sol, permettant de dresser la cartographie des pollutions, d'évaluer les coûts de dépollution, et d'envisager différents scénarii de composition urbaine en fonction des contraintes.

La ville a choisi l'ADU, avec qui le travail sur le schéma directeur de l'intégration du quartier de la Montagne à la ville a été effectué dans le cadre de l'avenant de clôture ANRU l'an dernier. La qualité du travail partenarial effectué, et la parfaite connaissance des enjeux urbains d'Etupes seront un atout dans la définition des différents scénarii de plan de composition urbaine du site élargi, afin d'obtenir une vision pour les 10 ou 15 années à venir. Mme CAVAZZONI informe la commission du démarrage rapide de l'étude avec l'ADU et propose à des participants d'intégrer ce groupe de travail. Différentes candidatures se positionnent : Véronique PERRIOD, Nathalie STRUBEL, Didier PEDROTTI, Eric BOURLET, Catherine CICCHINELLI.

Une discussion s'établit autour de l'ensemble des enjeux de dépollution, des hypothèses de travaux liés au regroupement scolaire, des possibilités de déplacer les projets de cour d'école ou de parking en fonction de la réalité des zones polluées.

Mme CAVAZZONI informe les membres du comité de la nécessité de «grenelliser» notre PLU (Plan Local d'urbanisme). En effet, la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) prévoit de limiter l'étalement urbain, et l'objectif du travail à mener avec l'ADU est de confirmer et sécuriser les zones AU (A Urbaniser) avant janvier 2017 ; si cette démarche n'est pas effectuée avant le passage à un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la constructibilité de certaines zones peut être remise en cause, ou être gênée.

L'échange se termine par un moment convivial proposé par Mme CAVAZZONI et Mme PERRIOD.

Etupes, le 20 avril 2016.

Le secrétaire de Séance

Jean-Manuel FOUROT



L'adjointe en charge de l'aménagement du territoire

Marianne CAVAZZONI

